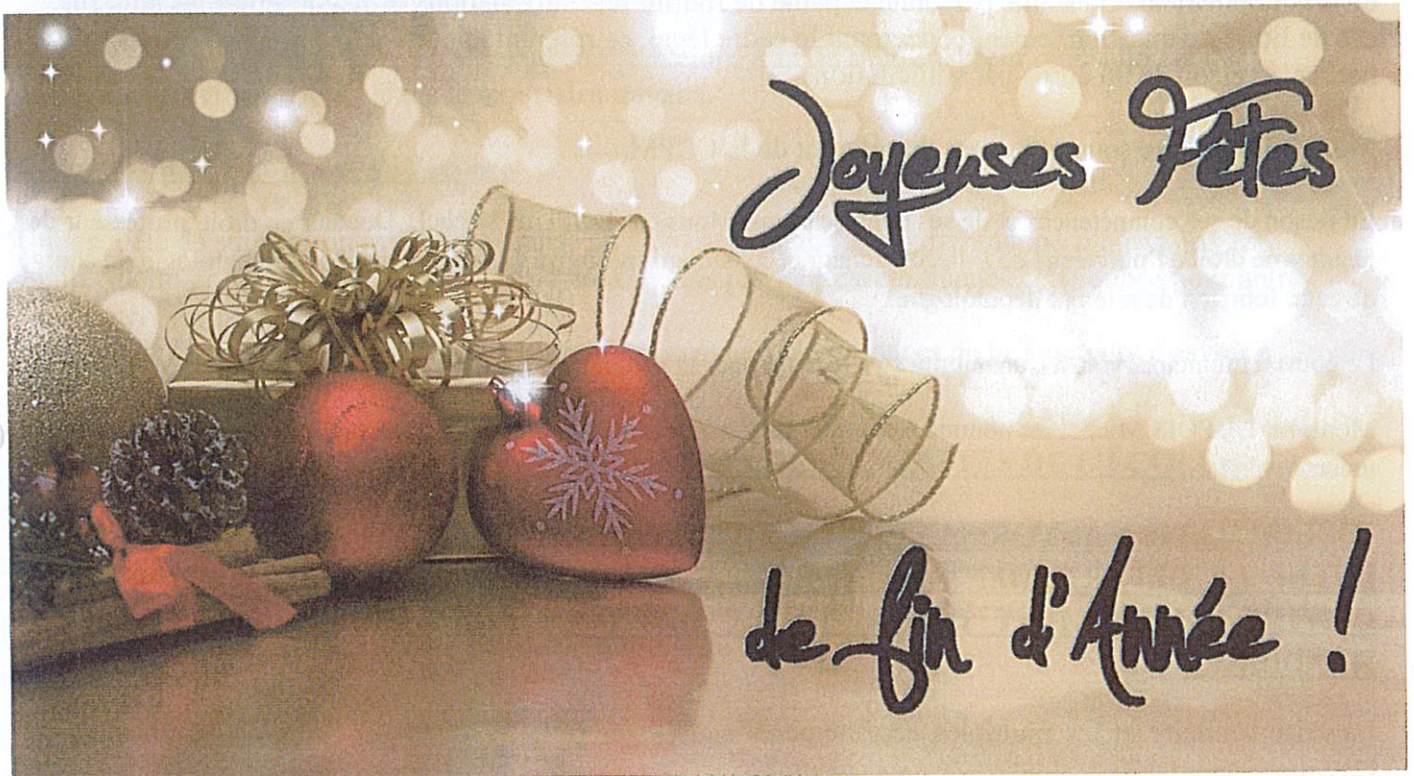


ACTUALITÉS VÉDASTIENNES



Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 18 Octobre 2024

Membres présents : MM. HIANNE Sébastien - HIROUX Eric - FERRY Stéphane - WATTIEZ Patrice - DE PAS Stanislas - CAVRO Christophe - PREUX Benoit – POUPART Maxime
Mesdames : SAUCEZ Magali - CARABIN Marie-Odile - OTTEN Mandy- BOEZ Marie-Laure - DEBIEVE Aurélie –

Absents excusés :

Messieurs : LUEZ André - LYSZCZARZ Jean-Yves

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

La séance est ouverte à 19 heures 00.

* Lecture du compte-rendu de la réunion du 28/06/ 2024,

Madame OTTEN Mandy pose la question concernant le projet de changement de l'évier de la salle des fêtes, monsieur le Maire informe que l'évier n'a pas été remplacé en raison d'un manque de temps. Aucune objection n'étant relevée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité soit 13 voix.

- DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS LOCAUX :

Lecture du projet par monsieur le Maire, le rôle du référent est clairement défini ainsi que les modalités de fonctionnement. C'est une personne capable de fournir des informations et de conseiller les élus en cas de litige ou questionnement concernant le cadre légal, ce référent apportera une réponse sous 72 heures, à raison de 80 euros par sollicitation.

Monsieur le Maire soumet le nom du référent de la CCPM.

En raison de ses compétences et de ses qualifications, Monsieur DUPUIS Michel, Docteur en droit, professeur des facultés de droit à l'université de Lille, chercheur et consultant spécialisé dans les questions de déontologie est chargé de cette fonction de référent déontologue.

Le conseil municipal vote à l'unanimité soit 13 voix pour la personne proposée dans le projet à savoir M. DUPUIS.

Monsieur DUPUIS Michel est nommé à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération jusqu'à la fin du présent mandat.

- DÉLIBÉRATION AUTORISANT LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DU NORD, LA MDPH ET LA COMMUNE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES AINÉS ET DES PLUS FRAGILES EN SITUATION DE HANDICAP :

La crise sanitaire et les multiples confinements causés par la COVID 19 ont renforcé l'isolement des personnes âgées et vulnérables sur notre territoire.

C'est donc dans cette situation que la commune est actuellement invitée à signer une convention avec le Département du Nord grâce à sa compétence sociale et la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH), afin de mettre en place des ateliers intergénérationnels sur la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité soit 13 voix autorise monsieur le Maire à signer la convention.

- SIDEN-SIAN : ADHÉSION DES COMMUNES :

Par un courrier du 24 Septembre 2024, conformément aux dispositions de l'article L5211-18 du code général des collectivités territoriales, les assemblées délibérantes du SIDEN-SIAN doivent être consultées.

- La commune est donc appelée à statuer sur la demande :

- d'adhésion des communes de BUSIGNY, ESTREE-BLANCHE, NOYELLES-SUR-ESCAUT, SAINS-DU-NORD, RUMILLY- EN-CAMBRESIS et CRESPIN **pour la compétence Défense Extérieure Contre l'incendie.**

- d'adhésion des communes de TRESCAULT, PAISSY, HAVRINCOURT et URVILLERS **pour la compétence « Eau Potable ».**

- L'assemblée délibérante accepte à l'unanimité, soit 13 voix, l'adhésion de ces communes et charge Monsieur le Maire de faire établir la délibération correspondante aux compétences de ces communes.

-SUBVENTION AU TITRE DE L'ADVB – PROGRAMME 2024 :

*** Rénovation thermique des bâtiments :**

Lors de son Assemblée plénière du 23 septembre 2024, le Département a voté favorablement pour l'attribution de la subvention, soit 23 259 euros.

*** Réfection de 2 sections du chemin des 12 saules :**

Le Département nous a accordé une subvention de 17 871 euros.

La parole est donnée à M. CAVRO.

M. CAVRO suggère de reporter les travaux au printemps afin de simplifier leur réalisation et de garantir une meilleure tenue dans le temps des travaux.

*** Rénovation des toilettes de l'école :**

Une requête de subvention avait été soumise au Département. La programmation n'a pas pris en compte notre projet car un autre projet que nous avons privilégié a été financé cette année pour notre commune.

Le début de ces travaux est prévu pour la première semaine des vacances de la Toussaint à savoir à partir du lundi 21 Octobre 2024.

- CCPM : FONDS DE CONCOURS « RÉNOVATION DES TOILETTES DE L'ÉCOLE » :

Etant donné que notre projet n'a pas été retenu par le Département, monsieur le Maire suggère au conseil Municipal de soumettre un dossier de fonds de concours auprès de la CCPM.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de présenter le dossier de fonds de concours dans le cadre « **aménagement des toilettes de l'école** ».

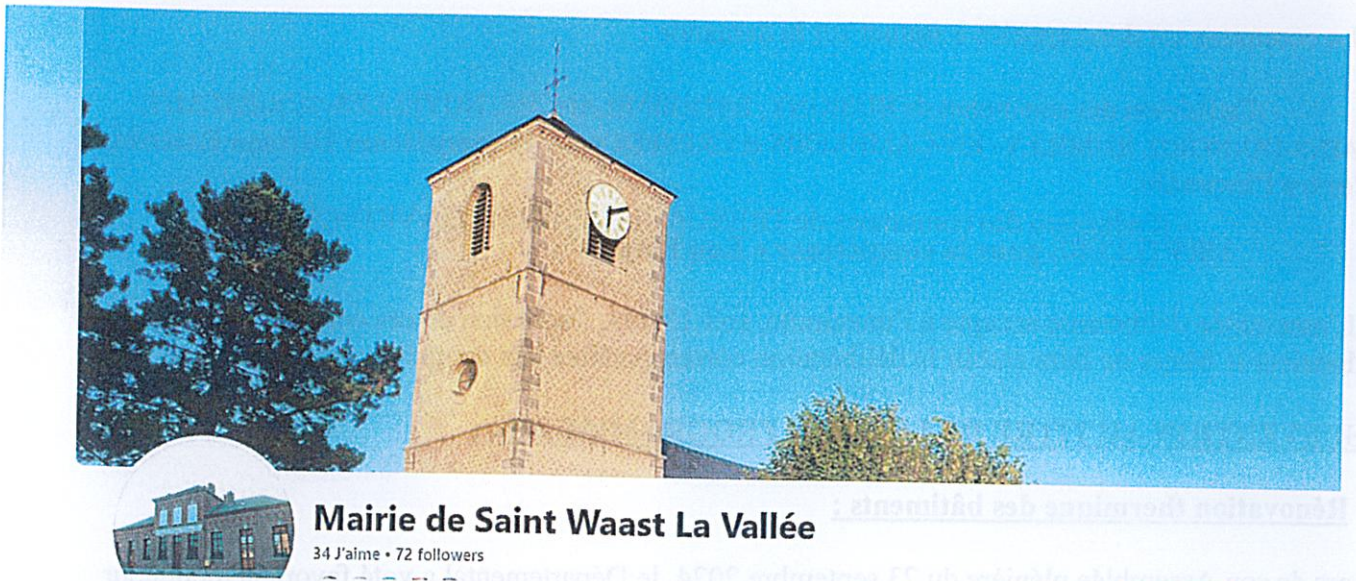
- TRAVAUX VOIRIE « RUELLE CASSIN » :

On observe des ruissellements de sources jaillissantes sur la route à l'extrémité de cette ruelle. Cela crée une route verdoyante et glissante pour les habitants du quartier.

La commission des travaux s'est rendue sur les lieux et a remarqué que le fait de canaliser avec un puisard et de se rejeter dans une canalisation déjà existante devrait être suffisant pour atténuer ses nuisances.

- FACEBOOK :

Monsieur le Maire donne la parole à Mme DEBIEVE Aurélie, en charge de la communication.
Mme DEBIEVE Aurélie informe le conseil municipal que la page Facebook officielle a été créée.
Cette page comporte les informations utiles aux utilisateurs ainsi que l'actualité védistienne et locale
Le nom de cette page est « Mairie de Saint Waast La Vallée »



- DIVERS :

* **Remerciements subvention 2024** : Monsieur le Maire fait lecture des lettres de remerciement de l'APEI et de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre pour la subvention accordée.

* **Collecte Nationale du secours Catholique** : les 16 et 17 Novembre 2024. Le conseil municipal accepte la pose d'affiches concernant les points de collecte.

* **Départ en retraite** : Monsieur le Maire nous informe que notre agent communal, Jean-François CORNILLE prendra sa retraite à compter du 1^{ER} Janvier 2025.

* **Problème d'odeurs au Pissotiau** : Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de M.LIÉNARD, directeur du centre de NORÉADE Le Quesnoy, dont vous trouverez ci-dessous :

"Le 27/03/2023, le chantier de desserte en assainissement du Pissotiau se terminait et NORÉADE adressait alors, aux habitants de ce hameau, une autorisation de raccordement au réseau de collecte nouvellement implanté et désormais opérationnel.

Depuis lors, certains riverains domiciliés à proximité de nos installations de pompage se plaignent d'odeurs nauséabondes. Ces odeurs s'expliquent notamment par le fait du faible taux de raccordement aujourd'hui constaté. Le volume collecté étant faible à ce jour, les effluents stagnent dans les tuyaux et fermentent.

Aussi, nous invitons tous les riverains qui ne se sont pas encore raccordés à l'assainissement à le faire rapidement afin de protéger notre environnement, réduire les nuisances olfactives et bénéficier des subventions allouées par l'agence de l'eau.

En effet, ces travaux de raccordement, à charge des propriétaires, sont subventionnables par l'agence de l'eau dans la mesure où ils sont réalisés dans les 2 ans à compter de la date de réception de l'autorisation de déversement. »

* **Fibre** : Il reste encore 25 habitations rattachées au réseau cuivre dans le village. Ces personnes seront de nouveau contactées pour le passage à la fibre avant la fermeture technique des services sur le réseau cuivre prévue le 1^{er} Janvier 2025.

* Monsieur le Maire nous présente une lettre anonyme qu'il a reçue en mairie. Cette lettre est rédigée par un parent d'élèves de l'école qui remet en question le fonctionnement du goûter. Il a envoyé ce même courrier dans la boîte à idées de la garderie. La Mairie n'est pas directement concernée par ces faits reprochés, mais elle attend la réunion du conseil d'école prévue le 5 Novembre afin de discuter et d'échanger avec le corps enseignant. Toutefois, nous invitons ce parent à se rapprocher du corps enseignant afin de pouvoir en discuter.

* Monsieur le Maire donne la parole à M. HIANNE pour nous détailler les travaux concernant la rénovation de la mairie : isolation, placo, tapisserie, l'écoulement des eaux, l'érosion des routes et les travaux d'accotement à venir.

* Un devis a été réalisé concernant le changement de l'abri à la sortie de l'école, les matériaux provenant de l'entreprise MEURANT reviennent à 1100 euros TTC ;
M. PREUX Benoit se propose de faire un devis pour réaliser le montage de cet abri.
Le conseil municipal accepte à la majorité soit 12 voix et 1 abstention.

* Une réunion de la commission cimetière se tiendra le 22 octobre pour répertorier les concessions en état d'abandon et de dangerosité.

* Mme SAUCEZ Magali prend la parole pour informer l'assemblée que les colis des aînés seront distribués le 21 décembre 2024 et que le repas des aînés aura lieu le 23 mars 2025.

* M. HIANNE Sébastien donne les détails de la course cyclocross et VTT UFOLEP qui se tiendra le 23 Novembre au sein de la commune. Le parcours sera différent de l'année dernière. L'accès au verger sera temporairement bloqué du vendredi 22 novembre au dimanche 24 Novembre 2024.

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 29 Novembre 2024

Membres présents : MM. HIANNE Sébastien - HIROUX Eric - WATTIEZ Patrice - PREUX Benoit – Mesdames : SAUCEZ Magali - CARABIN Marie-Odile - OTTEN Mandy- BOEZ Marie-Laure - DEBIEVE Aurélie –

Absents avec procuration : M. DE PAS Stanislas à M. HIROUX Eric

Absents excusés :

Messieurs : LUEZ André - LYSZCZARZ Jean-Yves - FERRY Stéphane - POUPART Maxime- CAVRO Christophe -

Nombre de membres présents : 09

Nombre de membres votants : 10

La séance est ouverte à 19 heures 00.

* Lecture du compte-rendu de la réunion du 18/10/2024.

Aucune objection n'étant relevée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité soit 10 voix.

- PRESENTATION DES AUDITS ENERGETIQUES DE L'ECOLE ET LA SALLE DES FETES :

Ce 12 novembre, ECOBAT nous a présenté la restitution **les audits énergétiques de la Salle des fêtes et de l'école (maternelle/primaire)** en présence d'élus, Julien DUBEAUREPAIRE, conseiller en énergie partagée du PNRA, Florence BOVAY, référente territoriale, Julien VANDROMME, référent nord durable, Christophe Philippe, thermicien au département du Nord, François Xavier MASSON, chargé de mission en ingénierie financière iNord et Thierry MULET, coordonnateur technique iNord.

Dans le cadre de la réunion du conseil programmé le 29 Novembre, les audits énergétiques ont été transmis à l'ensemble des membres, afin que chacun puisse en prendre connaissance et réfléchir aux projets à venir.

« Il incombe au conseil de décider quel genre d'études à mettre en place pour la salle des fêtes et l'école »

M. WATTIEZ Patrice s'exprime pour réaffirmer les objectifs du conseil sur le plan technique et financier, demandant également une assistance pour la maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la rénovation de la salle des fêtes.

L'AMO a pour objectif d'assister, d'accompagner dans la gestion et le pilotage des projets.

- DELIBERATION DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) :

Mme OTTEN Mandy évoque qu'il est nécessaire de faire appel à une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage).

M. WATTIEZ Patrice propose au conseil municipal de donner leur avis pour préparer le cahier des charges.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide la mise en œuvre d'une AMO.

Suite à la délibération et l'approbation d'une AMO, il a été décidé que la rénovation de la salle des fêtes ne se limite pas aux aspects énergétiques (isolation, menuiseries, chauffage....), elle comprend également une extension et remise en conformité de la cuisine, salle de réception, toilettes aux normes PMR

Pour l'école, des travaux pour réduire les dépenses en énergie sont prévus. Ces travaux incluent le changement de l'isolation obsolète et des parties de toiture non isolées, le remplacement des menuiseries à l'air renforcé, l'éclairage LED, ainsi que la mise en place de robinets thermostatiques. Le Conseil Municipal

autorise monsieur le maire à faire des devis concernant chaque tranche de travaux et donne son accord pour présenter différentes demandes de subvention (DETR-ADVB...).

- COMPTE-RENU DU CONSEIL D'ECOLE :

M. le maire donne la parole à Mme DEBIEVE Aurélie.

Mme DEBIEVE Aurélie expose les différents points évoqués au conseil d'école le 5 novembre 2024.

1) Prévisions des effectifs :

Classes	Année actuelle 2024-2025	Année 2025-2026
1 Me Rulewicz	26	30
2 Me Bourlet	25	31
3 Me Lecocq	26	17

- 2) Evaluations Nationales
- 3) Règlement intérieur
- 4) Sécurité PPMS et incendie
- 5) Bilan des projets 2024-2025

*** Dates à retenir :**

- 17/12 marché de Noël
- 7/02 carnaval
- 25/04 chasse aux œufs
- 28/06 fête scolaire

- COLIS DES AINES :

Mme SAUCEZ Magali informe le conseil municipal de l'élaboration du colis de Noël aux Aînés par la commission des Fêtes. 107 aînés âgés de 65 ans et plus, remplissant les conditions, en bénéficieront. Le conseil municipal effectuera la distribution des colis **le SAMEDI 21 DECEMBRE ENTRE 8 H 45 et 13 H 00.**

De même, il sera distribué 1 sachet de friandises aux enfants âgés de 1 à 13 ans, non scolarisés dans le village et un coffret bébé aux bébés nés dans l'année.

- DIVERS :

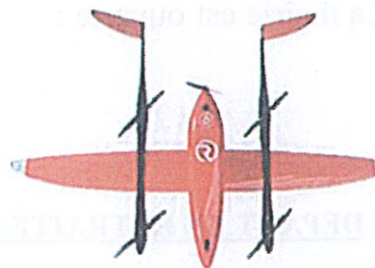
*** Courrier du Centre Hospitalier de Valenciennes et de Maubeuge :**

Les Centres Hospitaliers de Valenciennes et de Maubeuge innovent pour améliorer la prise en charge de leurs patients.

Actuellement, il existe des navettes routières pour l'acheminement des échantillons biologiques entre les 2 sites afin que les prélèvements de Maubeuge puissent être analysés en partie à Valenciennes.

Afin d'accélérer ce processus pour offrir une meilleure qualité de soins aux patients et réduire l'impact carbone, ils vont utiliser des drones médicaux pour l'acheminement de ces échantillons.

Ces tests de jours sont prévus du lundi 2/12 au 20/12 entre les deux établissements et le trajet du drone survole notre commune.



*** Rappel raccordement des logements au réseau public d'assainissement au Pissotiau :**

Le raccordement est obligatoire dans un délai de deux ans suivant la mise en service du réseau d'assainissement (article L1331-1 du Code de la Santé Publique). En ce qui nous concerne, le délai se termine le 27/03/2025. Si les logements ne sont pas raccordés au réseau public d'assainissement collectif

dans ce délai réglementaire, la taxe assainissement sera majorée de 100 % (article L1331-8 du Code de la Santé Publique) et les foyers perdront le bénéfice des aides éventuelles au raccordement.

*** Remerciements pour l'organisation du cyclocross-VTT :**

Monsieur le maire fait lecture du courrier de remerciement de M. Sébastien HIANNE, M. Gilles DEJEAN et les membres de la team cycliste la bordure pour l'aide à la réalisation du cyclocross-VTT dans notre commune.

Cet évènement a rassemblé 200 compétiteurs passionnés de cyclisme du Nord-Pas-de-Calais.



*** Rappel bacs ordures ménagères et tri :**

Pour rappel, les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés le lendemain dans la journée.

*** Remerciements au Département :**

La commune remercie le Département pour la subvention AIL (Actions d'intérêt Local) de 800 € en faveur de Générations pour la fête de Noël.

*** Attention, changement du numéro de téléphone de la Mairie :**

Pour joindre la mairie, il faut dorénavant composer le **03.61.46.04.15**

La mairie est ouverte :

Lundi	13 H 00 – 17 H 00
Jeudi	13 H 00 – 17 H 00
Samedi	8 H 30 – 12 H 00

*** DEPART EN RETRAITE DE NOTRE AGENT COMMUNAL : JEAN-FRANCOIS CORNILLE**

Jean-François, de formation maçon-carreleur, a débuté sa carrière dès sa sortie de l'école dans une entreprise du bâtiment.

Il entame sa carrière à la municipalité le 1^{er} Juillet 1991 comme agent d'entretien des bâtiments. Passionné par les briques et les pierres, il restaure la façade de la mairie, la bibliothèque, les logements chemin des douze saules et Place Louise Thuliez, les logements route Nationale, le logement chemin Lucq, la Tour au Bois, La Grange, sans oublier les nombreux sablages sur différents bâtiments et de multiples travaux divers.

Nous tenons à le remercier pour ses nombreuses compétences et services rendue pour notre commune.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle aventure.

BONNE RETRAITE



Nos joies, nos peines

Naissances :

2023 :

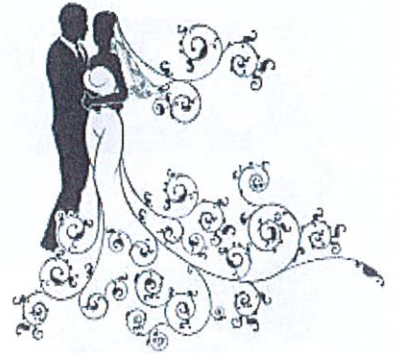
- DHOOGHE Owenn, né le 28 Décembre 2023 à Saint-Saulve, domicilié 7 Place Louise Thuliez

2024 :

- EDART Alice, née le 9 Octobre 2024 à Valenciennes, domiciliée 31 Rue du Vieux Chemin
- GRATTEPANCHE Malo, né le 14 Juin 2024 à Saint-Saulve, domicilié 3 Le Clos des Albert
- LAURENT Zélie, née le 15 Août 2024 à Valenciennes, domiciliée 8 rue de la Chapelle Décroué
- PIPART Lou, né le 19 Août 2024 à Valenciennes, domicilié 1 Chemin des Boules
- SAMPOL Ellie, née le 23 Juillet 2024 à Valenciennes, domiciliée 2 rue de la Passerelle

Mariages :

- OGEZ Valentin et BUYSSSE Elodie, célébré le 9 Mars 2024, domiciliés 99 Route Nationale
- GRATTEPANCHE Jordy et RUELLE Aurélie, célébré le 31 Août 2024, domiciliés 3 Le Clos des Albert
- HOEZ Jason et WARGNIER Audrey, célébré le 21 Septembre 2024, domiciliés 9 Chemin de Bellignies
- HUMEZ Raynald et NYS Sandrine, célébré le 6 Avril 2024, domiciliés 83 Route Nationale
- MONNEUSE Cyril et GODBILLE Patricia, célébré le 20 Avril 2024,
- SIRAUT Frédéric et POIVRE Sophie, célébré le 10 Août 2024,



Noces d'or :

- MONNEUSE Patrick et JUBAULT Chantal, célébré le 21 Septembre 2024, domiciliés 6 Rue Laurent Niogret

Décès :

- BRION Veuve VEYER Françoise, décédée le 9 Octobre 2024 à Valenciennes, domiciliée 9 Chemin d'Houdain
- DEGAHIR Veuve DEMOUSTIER Michèle, décédée le 14 Janvier 2024 à Valenciennes, domiciliée 4 Chemin de Bellignies
- DEHOVE Veuve DAZIN Christiane, décédée le 5 Août 2024 à Le Quesnoy, domiciliée 19 Chemin du May
- LUEZ André, décédé le 5 Décembre 2024 à Valenciennes, domicilié 19 Vieux Chemin
- PLESSY Sylvie, décédée le 19 Juin 2024 à Valenciennes, domiciliée 4 bis Chemin d'Houdain
- WILLIOT Vincent, décédé le 19 Février 2024 à Maubeuge, domicilié 74 Route Nationale

- RICHARD Veuve POUPART Jacqueline, décédée le 20 Novembre 2024 à Bavay, domiciliée 17 rue de la Gare 59570 LA FLAMENGRIE



*** DISPARITION DE M. ANDRÉ LUEZ, CONSEILLER MUNICIPAL :**

C'est avec beaucoup d'émotions et de tristesse que nous avons appris, ce 6 décembre 2024, la disparition de notre collègue André.

Investi dans sa commune, il était conseiller municipal depuis 1983.

André, ancien employé de banque, était très attaché aux finances de la commune dont il était un fervent défenseur des dépenses communales, il prenait son rôle important dans cette commission.

Amoureux de la photographie, André sera de nombreuses années notre reporter photos lors des fêtes scolaires, inaugurations, cérémonies.....

Toutes nos pensées sont tournées vers sa femme Françoise et toute la famille.

**Fermeture de la Mairie pour les fêtes de
fin d'année**

Du 23 Décembre 2024 au 5 Janvier 2025

**MONSIEUR LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
PRESENTENT A TOUS LES VÉDASTIENS, VÉDASTIENNES**

ET LEUR FAMILLE

LEURS MEILLEUX VŒUX POUR L'ANNEE 2025

